



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : AVENANT N°4 AU MARCHÉ DE TRAVAUX
POUR LA CONSTRUCTION D'UN GROUPE SCOLAIRE
MIRABEAU - 30/36 RUE MIRABEAU A VINCENNES
PASSE AVEC LA SOCIÉTÉ CHARPENTIER - LOT 2
CHAUFFAGE, VENTILATION, CLIMATISATION,
PLOMBERIE**

**DÉCISION N° AU-19-189
EN DATE DU 16 MAI 2019**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°4933 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Monsieur Pierre LEBEAU, 7^{ème} Adjoint au Maire ;

VU la décision n°AU-17-115 en date du 27 mars 2017 attribuant le marché de travaux pour la construction d'un groupe scolaire Mirabeau – 30/36, rue Mirabeau à Vincennes - Lot 2 : plomberie, chauffage, ventilation, climatisation (notifié le 10/04/2017) ;

VU la décision n°AU-18-122 en date du 2 mai 2018 de signer l'avenant n°1 au marché de travaux pour la construction d'un groupe scolaire Mirabeau – 30/36, rue Mirabeau à Vincennes - Lot 2 : plomberie, chauffage, ventilation, climatisation (notifié le 01/06/2018) ;

VU la décision n°AU-18-275 en date du 14 septembre 2018 de signer l'avenant n°2 au marché de travaux pour la construction d'un groupe scolaire Mirabeau – 30/36, rue Mirabeau à Vincennes - Lot 2 : plomberie, chauffage, ventilation, climatisation (notifié le 09/10/2018) ;

VU la décision n°AU-19-004 en date du 7 janvier 2019 de signer l'avenant n°3 au marché de travaux pour la construction d'un groupe scolaire Mirabeau – 30/36, rue Mirabeau à Vincennes - Lot 2 : plomberie, chauffage, ventilation, climatisation (notifié le 14/01/2019) ;

CONSIDÉRANT l'exécution de travaux en plus-values, consécutifs à des modifications demandées par le maître d'ouvrage ainsi qu'un dédommagement conséquent aux différentes perturbations de chantier ayant causé une perte sèche d'exploitation pour l'entreprise ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société CHARPENTIER, sise, 1, rue de Bretagne, CS 54012 – BRETIGNY SUR ORGE, représentée par Monsieur CHARPENTIER Guillaume, Directeur, l'avenant n°4 au marché de travaux pour la construction d'un groupe scolaire Mirabeau – 30/36, rue Mirabeau à Vincennes - Lot 2 : plomberie, chauffage, ventilation, climatisation.

Le montant de l'avenant n°4 s'élève à 55 116,42 € HT (66 139,70 € TTC),

Le nouveau montant du marché s'élève à 1 078 591,46 € HT (1 294 309,75 € TTC).

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20190516-lmc1H6303H1-AR Date de réception en Préfecture : 16/05/2019 Date de Publication : 16/05/2019

l'Adjoint au maire chargé des grands travaux, des
travaux d'entretien des équipements publics, de
l'urbanisme et de l'habitat,

Signé

Pierre LEBEAU

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20190516-Imc1H6303H1-AR
Date de réception en Préfecture : 16/05/2019
Date de Publication : 16/05/2019